

## LE MOT DU MAIRE

Vallonaises, Vallonnais,

Le 23 mars, une majorité de Vallonnaises et de Vallonnais a souhaité que l'équipe que j'animaïs soit élue afin de réaliser les projets et les changements que nous avons proposés.

Ce n'est pas le travail qui manque, nous devons maintenant œuvrer dans l'intérêt général, et le conseil municipal représente l'ensemble des citoyens de notre village pour 6 ans. La campagne électorale, avec parfois ses excès, est désormais derrière nous, chacun doit se mettre au service des intérêts de la commune et de ses habitants.

Nous devons à la fois faire évoluer le quotidien des citoyens et participer à la réalisation de projets exceptionnels :

- Nous examinons avec attention les doléances de tous : associations, quartiers, demandes diverses des habitants et mettons toute notre énergie pour apporter les solutions souhaitées.

- L'Opération Grand Site du Pont d'Arc est en bonne voie. Il s'agit du projet de requalification du Pont d'Arc, site touristique majeur, dans une démarche qui allie à la fois la préservation environnementale, patrimoniale et paysagère ainsi que son accessibilité au public. Dans l'attente de ce classement, en quelques semaines et avec la mobilisation de tous : Conseil Général, Etat, Communauté de Communes, Mairie de Vallon, et la bonne volonté des uns et des autres, la plage amont est à nouveau gratuite. Nous avons signé une convention avec le propriétaire jusqu'au 30 juin et qui sera prolongée dans le cas d'une acquisition à l'amiable par le Conseil général où le rôle de chacun est clairement défini : responsabilité juridique, entretien et nettoyage du site et des abords, affichage, toilettes, information auprès des usagers... Avec la communauté de communes, nous allons mettre en place un périmètre de sécurité surveillé par un maître-nageur dès cette année, en juillet et août.

- Le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la grotte Chauvet qui pourrait intervenir fin juin prochain bouleversera la notoriété de notre village. Cet événement ne concernera en 2014 qu'une seule ville de France. Le retentissement planétaire fera, j'en suis persuadé, la fierté de tous. L'engouement médiatique actuel pour notre territoire est, nous l'espérons tous, un heureux présage pour l'avenir et aussi un outil de promotion tout à fait exceptionnel pour notre secteur. Bientôt, nous pourrions en mesurer les retombées économiques et l'impact sur l'emploi.

- L'aménagement du quartier Ratière est indispensable pour desservir le futur Collège malgré le retard de mise en place de la future déviation en 2017. Il permettra ensuite la liaison entre le Grand Site du Pont d'Arc, la Caverne du Pont d'Arc et le village.

La situation financière plus préoccupante encore que nous ne le pensions nous oblige à faire des choix dans la hiérarchisation des projets. Dans un premier temps nous allons terminer les chantiers en cours, puis il conviendra de réfléchir, de trouver les moyens nécessaires et enfin de mettre en œuvre ce qui nous paraîtra à la fois possible et essentiel pour notre village.

Face à nous se trouvent de nombreux défis à relever, mais nous avons des atouts qui nous permettent de croire en l'avenir, un avenir à partager entre tous les habitants de notre belle région.

Et maintenant, au travail...

Bien cordialement,

Votre Maire, Pierre PESCHIER



## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

### De gauche à droite

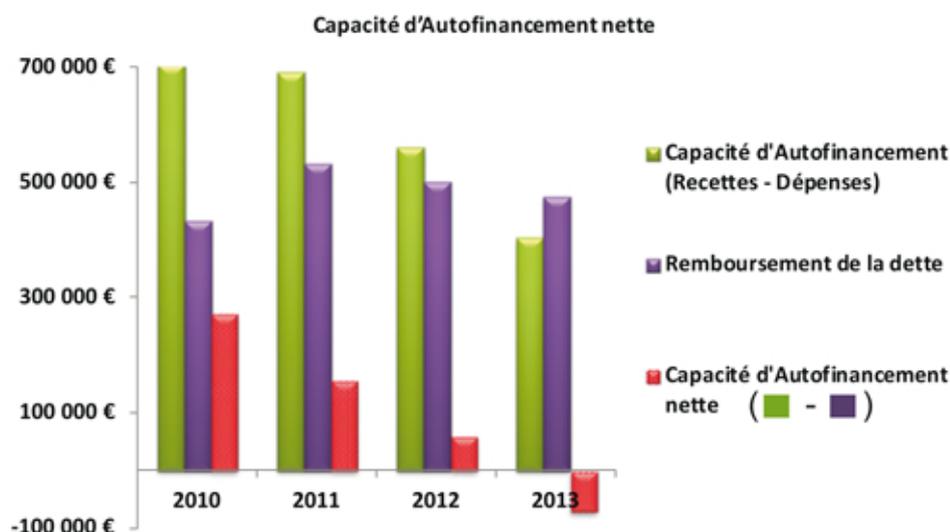
Christian SAPIN, Yves CHARMASSON, Josiane LEBON, Claude BENAHMED, Max DIVOL, Maryse RABIER, Guy MASSOT, Jean-Claude DUPUIS, Jean-Pierre IMMACOLATO, Anne-Sophie DUPRE-DALZON, Pierre PESCHIER, Richard BOUCANT, Marie-Thérèse VIALLE, Jocelyne GESLIN, Ange BARALE, Nadine MAIRESSE, Marie-Laure ROPERS, Nathalie VOLLE, Josée GREGOIRE

## ETAT DES FINANCES ET PRESENTATION DU BUDGET 2014 DE LA COMMUNE

Cet article vous présente les grandes lignes du budget de la commune ainsi que les éléments qui ont contribué à sa constitution. Vous trouverez plus de détails dans le compte-rendu du conseil municipal sur le site internet de la Mairie : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com).

### La situation financière de la commune de 2010 à 2013

Comme nous vous en avons informé pendant la campagne électorale, du fait de l'augmentation plus rapide des dépenses par rapport aux recettes (+ 14 %), la capacité d'autofinancement est en diminution constante depuis 2010 et ne suffit plus à rembourser la dette, d'où un déficit de 70 854 € en 2013.



### La situation à fin avril 2014

Entre janvier et mars 2014, avant les élections, plusieurs gros travaux ont débuté. Certains, comme le prévoit la loi, étaient inscrits au budget (acquisitions foncières, éclairage public et France Télécom des Blaches) pour un montant de 133 829 €. D'autres travaux n'étaient pas inscrits au budget (accotements des Blaches, travaux à la maison des chasseurs, réseaux électriques de RATIERE) pour un montant de 268 134 €.

Nous n'avons donc pas eu d'autre alternative que de mettre en place un emprunt à moyen terme pour financer ces travaux déjà réalisés ou à réaliser et décidés avant mars 2014.

A cela, il faut rajouter des travaux indispensables (dont réparation toiture gymnase), soit un emprunt de 500 000 €.

Comme vous le savez, la commune utilise depuis 2 ans une ligne de trésorerie de 500 000 € (que l'on appellerait découvert autorisé à titre personnel). Nous avons voté à l'unanimité sa reconduction lors du conseil municipal du 30/04/2014, puisqu'il n'est pas possible de s'en affranchir dans l'état actuel des finances communales. A ce jour, la commune utilise 250 000 €.

Le budget 2014 présente, après remboursement de l'emprunt, un déficit prévisionnel de 244 000 €.

Pour équilibrer le budget, nous avons dû utiliser la totalité du report du budget 2013. La situation risque d'être plus difficile encore pour le budget 2015.

### Les projets en cours

Le tableau ci-après reprend les différentes opérations concernant l'aménagement du quartier Ratière dont vous avez eu les détails et le plan dans le bulletin municipal de 2013. Le montant restant à la charge de la commune est à financer par un emprunt.

Pour être complet, il faudrait financer l'avance de TVA, soit environ 450 000 € pendant 18 mois. L'aménagement intérieur des différents bâtiments et les charges de fonctionnement engendrées par ces nouveaux équipements ne sont pas prévus dans ces estimations.

PROJET «RATIERE»	COÛT ESTIMÉ HT	SUBVENTIONS NOTIFIÉES au 30/04/14	A CHARGE DE LA COMMUNE	FINANCEMENT EMPRUNT
POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (étude et travaux / hors réseaux)	2 748 050 €	1 700 000 €	1 348 000 €	1 348 000 €
ESPACE COUVERT SPORTIF (étude / travaux et poste ERDF)	1 813 000 €	715 000 €	1 098 000 €	1 098 000 €
CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE	700 107 €		700 107 €	700 107 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 261 157 €</b>	<b>2 115 000 €</b>	<b>3 146 157 €</b>	<b>3 146 157 €</b>

Un financement de ces investissements nécessiterait un emprunt de 3 millions supplémentaires et l'endettement augmenterait de 67%. Nous considérons cette situation comme totalement irréaliste du fait que nous n'arrivons pas à ce jour, à rembourser les emprunts en cours.

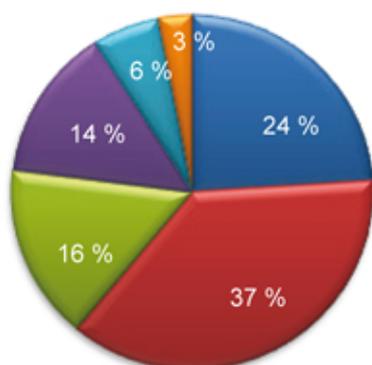
Nous avons donc décidé de ne pas mettre au budget de cette année les investissements liés à l'aménagement du quartier Ratière, et de nous laisser quelques mois de réflexion, tout en engageant les actions suivantes :

- Analyse de la situation financière de la commune par les services de l'Etat avec projection sur les années à venir,
- Engagement d'une concertation avec les collectivités concernées par ces projets liés à la Caverne du Pont d'Arc et à l'Opération Grand Site du Pont d'Arc (Etat, région, conseil général, intercommunalité),
- Recherche de solutions compatibles avec l'état des finances de la commune.

### Budget 2014 de la commune

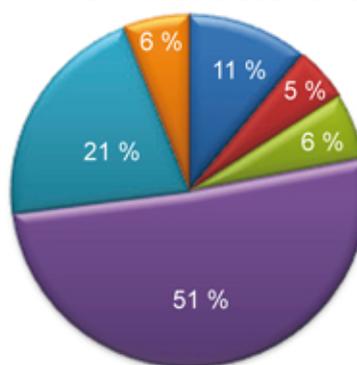
Nous vous présentons dans les diagrammes ci-dessous la répartition des dépenses et recettes de fonctionnement.

DEPENSES : 3 596 167 €



- charges à caractère général
- charges de personnel
- virement section investissement
- autres charges gestion courante
- charges financières
- divers

RECETTES : 3 596 167 €



- excédent antérieur reporté
- atténuation de charges
- vente de produits
- impôts et taxes
- dotations subventions
- autres

Le tableau ci-dessous reprend les investissements évoqués précédemment

OPERATIONS	COUT ESTIMÉ TTC	OBSERVATIONS
SALLE POLYVALENTE (réfection toiture, charpente)	65 000 €	Nouvelle opération 2014
ESPACE COUVERT SPORTIF RATIERE (étude)	50 000 €	Opération engagée non budgétée
POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (réseaux électriques)	75 000 €	Opération engagée non budgétée
MAISON DES CHASSEURS	130 600 €	Opération engagée non budgétée
LES BLACHES (accotements, réseaux)	145 000 €	Opération engagée non budgétée
BÂTIMENTS COMMUNAUX (ex : chaudière Gendarmerie)	45 000 €	Nouvelle opération 2014

## AGENDA

Samedi 31 mai, toute la journée, Place de l'Office de Tourisme : Marché de potiers

Mardi 03 juin, à 19h, en Mairie :  
Assemblée générale Fédération Départementale des Loueurs d'Embarcations Ardéchoises

Dimanche 08 juin, toute la journée, Place Allende Neruda : vide-grenier par l'Association ALDRA07

Du jeudi 12 au dimanche 15 juin, en Mairie :  
Exposition peintures et photos par Martine et Cécile

Jeudi 19 juin et vendredi 20 juin, parvis de la Mairie :  
L'Ardéchoise

Vendredi 20 juin, salle polyvalente : Fête des écoles

Vendredi 20 juin, à 18h30, en Mairie :  
Assemblée générale du Football Club

Samedi 21 juin, en soirée : Fête de la Musique

Entre le 20 juin et le 23 juin, au Qatar : annonce du classement ou non UNESCO pour la Grotte ornée du Pont d'Arc

Vendredi 27 juin, à partir de 19h : soirée événement autour de l'inscription à l'UNESCO de la Grotte ornée du Pont d'Arc (sous réserve de son classement)

Samedi 28 juin et dimanche 29 juin :  
Concerts du Conservatoire de Limonest

## PRESENTATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Au fil des « Vallon Info », nous allons vous présenter les équipes municipales qui assurent au quotidien le bon fonctionnement de la commune, et mettent en œuvre les orientations définies par les élus.

Certains agents sont bien connus de la population, d'autres moins. C'est pourquoi il nous a semblé important de revenir plus précisément sur les 38 agents municipaux et leurs missions.

Cette première édition sera consacrée à la présentation de l'équipe des Services Techniques.

Les agents des services techniques travaillent sous la direction de Vincent Roux, arrivé à la Mairie de Vallon Pont d'Arc en janvier 2012. Il supervise l'ensemble des travaux de la commune, qu'ils soient gérés en interne ou menés par des entreprises extérieures.

Thierry Gautier, le chef d'équipe, encadre 11 agents permanents ainsi que les saisonniers venant en renfort pour la saison d'été.

Une grande partie des employés sont polyvalents et fonctionnent en binôme mais certains d'entre eux sont plus spécialisés et agissent en autonomie comme pour les travaux de plomberie, de soudure, la conduite d'engins ou la gestion de certains équipements (stade, salle des fêtes, ...).

De nombreux travaux sont gérés en interne par les services techniques comme par exemple l'aménagement de la nouvelle banque alimentaire, la rénovation de la salle des fêtes, l'entretien des espaces verts (fleurissement, fauchage - 40 kms de voirie, arrosage,...), le nettoyage du village, l'entretien du site du Vieux Vallon, l'aménagement du parking quartier St Martin, la pose de la signalétique et des plaques de rues, l'entretien du cimetière, ...

Cette équipe apporte un soutien technique considérable aux associations locales dans l'organisation d'événements comme le transport et la mise en place du matériel (tables, chaises, scène, ...), le débroussaillage de parcours et bien d'autres actions.



### De gauche à droite

*Debout* : Vincent ROUX, Hervé COLLET, Eric BREYSSE, Abdelkader SGHIR, Michel MARIN, Gilles ESCHALIER, Grégory TEREINTO, Julien MIALON, Cédric CARBO, Michel DUMAS

*En bas* : Ali FADEL, Thierry GAUTIER, Christian HAOND, Eric MOREL, Julien DEVOUX

*Absent* : Frédéric LEYRIS

## LES PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre PESCHIER	Maire	Uniquement sur rendez-vous
Marie-Laure ROPERS	1 <sup>ère</sup> adjointe chargée de la Vie Scolaire et de la Communication	Le mardi de 10h à 12h sur rendez-vous
Max DIVOL	2 <sup>ème</sup> adjoint chargé du Développement Economique, des Projets Structurants et de la Vie Intercommunale	Le mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nathalie VOLLE	3 <sup>ème</sup> adjointe chargée des Travaux, de l'Action Sociale et du camping Municipal	Le lundi de 10h à 12h sur rendez-vous
Jean-Pierre IMMACOLATO	4 <sup>ème</sup> Adjoint chargé des Finances et de l'Administration Communale	Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous
Christian SAPIN	5 <sup>ème</sup> Adjoint chargé de la Culture, des Evénements, des Associations, du Sport et de la Jeunesse	Le lundi de 10h à 12h sur rendez-vous
Yves CHARMASSON	Conseiller délégué à l'Urbanisme	Le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous
Nadine MAIRESSE et Ange BARALE	Conseiller(e)s délégué(e)s aux travaux	Uniquement sur rendez-vous